

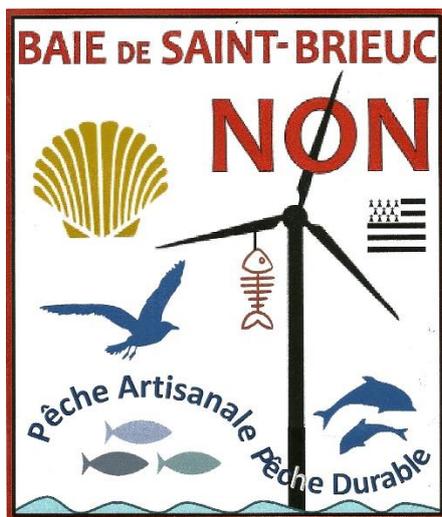
Chers adhérentes, chers adhérents,

Nous vous rappelons l'action de jeudi 28 janvier 2021 en soutien à Inès Léraud et Bastamag pour défendre la liberté d'informer.

L'audience aura lieu jeudi 28/01/2021 à la 17 -ème chambre correctionnelle de Paris (Porte de Clichy) à 13 h 30. Nous vous invitons néanmoins à venir devant le tribunal de Guingamp (38 place du Centre) à 13 h 30 ce jeudi.

Au nom de la liberté d'informer sur l'agroalimentaire breton comme sur n'importe quel autre pouvoir politique ou économique, en soutien à Inès Léraud, à Bastamag et à tous les journalistes qui subissent des intimidations dans leur travail quotidien, nous comptons sur votre large rassemblement [ce 28 janvier](#), à Paris ou à Guingamp.

D'autre part, pensez à nous communiquer tout changement intervenant dans vos coordonnées (adresse mail, numéro de téléphone ...)



Enfin, nous vous proposons un autocollant à apposer sur votre véhicule (ou ailleurs) afin qu'il soit bien visible, pour continuer à dire NON au parc éolien.

Ci joint le visuel et sa dimension (15x 13 en cm), offert par Gardez Les Caps.

Vous pouvez venir le retirer (gratuitement évidemment) à la caisse du magasin Origin' Bio à Plurien (sur la RD 786)

Merci d'avance pour votre participation.

Bien cordialement

Beatrice Prandi et Florence Conan